

Observation 17 du 15/02/2023

Madame la commissaire enquêteur,

La production d'électricité dans notre région est complètement décarbonée et excédentaire par rapport aux besoins de la population. Les installations des centres de productions d'énergies 'renouvelables', tant éoliennes que photovoltaïques, n'auront aucun effet sur la réduction de production de gaz à effet de serre et en réalité seront écologiquement contre-productives. Ces énergies intermédiaires, dans une région peu venteuse et souvent en manque de soleil pendant les périodes de besoin accrus, notamment la nuit et l'hiver, devront être soutenues et même remplacées par les centres nucléaires existants ou d'autres sources de production comme le gaz naturel.

La moindre connaissance du fonctionnement de la production et du réseau électrique montre l'absurdité de ces projets. Et nous pouvons prendre l'Allemagne pour exemple. Depuis une dizaine d'années, ce pays a investi fortement dans les éoliennes mais aujourd'hui, afin d'obtenir une production stable pour sa population et ses industries, elle se voit contrainte de se rabattre massivement sur le charbon et devient de plus en plus dépendante des exportations de gaz naturel de la Russie. Il y a quelques mois, l'ancienne chancelière Angela Merkel a admis qu'elle avait été "complètement impuissante" face aux lobbys industriels, et que cette dépendance de la Russie était la plus grosse erreur de sa carrière. La guerre ukrainienne nous montre clairement que cette erreur n'est rien de moins qu'une catastrophe en devenir.

Au niveau local, voici les impacts négatifs et preuve de l'inutilité de l'implantation massive d'éoliennes :

- la faiblesse de vents (**echelle 2 sur 7** selon Météo France)
- les éoliennes sont intermittentes et non pilotables, et nécessitent donc la mise en place de centrales de backup qui elles sont pilotables, pour les périodes où le vent est insuffisant. La mesure de cette intermittence est ce que l'on appelle le facteur de charge, c'est-à-dire le rapport entre (a) l'énergie effectivement produite annuellement par une éolienne et (b) l'énergie qu'elle aurait produite en tournant à plein régime pendant un an. En France, **le facteur de charge de l'éolien terrestre est de 23%** (source RTE 2021) et **moins de 20%** (source RTE 2022).
- le principal backup mis en avant en Europe est la centrale électrique au gaz. Comme la France importe 99% de son gaz car elle n'en exploite pas sur son territoire, cela nous mène vers un véritable suicide de **dépendance énergétique aux acteurs étrangers**

- une **dépréciation immobilière entre 30% et 80%** (témoignages de notaires, et le jugement de la cour d'appel de Nantes daté du 18/12/2020),
- **impact sur la santé** des humains et des animaux (jugement de la cour d'appel de Toulouse daté de 01/11/2021),
- **impact sur le tourisme** (*1.250 personnes accueillies dans les hébergements de l'Association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre ont précisé qu'ils iraient ailleurs pour leurs vacances*),
- **impact visuel sur toute la région**. La visibilité sur le paysage, non pas au point le plus haut du rotor à 200 mètres, mais à la hauteur du moyeu (à seulement 120m du sol) où se trouve le feu clignotant, une nuisance vue jour et nuit par tous les habitants dans un rayon de 20-30km.
- et enfin, **destruction de la biodiversité** : étude après étude montre que les éoliennes ont un impact très fort sur les oiseaux, les chauve-souris, les insectes et le paysage. La biodiversité est actuellement en danger en France - protégeons la.

Nous disons <<non>> à ce projet et tous les dégâts qu'il amène.

Nous ne sommes pas obligés de soutenir les intérêts industriels et de commettre les mêmes erreurs déjà commises ailleurs. De plus, nous avons une obligation de protéger notre région, le patrimoine et la biodiversité. Au lieu de ces projets inutiles, anti-démocratiques, écologiquement dévastateurs et qui ne bénéficient qu'aux entreprises internationales, il serait bien mieux pour la qualité de vie dans la région, d'investir dans les projets de transport en commun, d'agriculture locale, de matériel de construction naturel et de préservation des espaces naturels. L'écologie éthique, donc, au lieu d'une "écologie" politique : c'est à cela que devra ressembler l'avenir.

Cordialement,
Daniel Krasner
Président AERST